

Ambassade de France en Inde
Service économique de New Delhi
23-194

Delhi, le 11/07/2023
Affaire suivie par : Marion Velut,
Feli Visco
Revue par Benoit Gauthier

Le développement urbain en Inde

1. Une priorité du gouvernement indien

Le pays compte plus de 481 millions d'urbains en 2021 et la population urbaine devrait atteindre plus de 814 millions d'habitants à l'horizon 2050¹. Cette croissance a été jusqu'à présent faiblement accompagnée par des investissements publics. La Banque Mondiale estime que les villes indiennes nécessiteront **un investissement en capital de 840 Mds USD** dans les infrastructures urbaines et les services municipaux sur les quinze prochaines années (2022-2036), représentant 1,18% du PIB sur cette période. Si des efforts ont été faits pour améliorer les conditions de gouvernance et le pilotage des projets urbains, les municipalités disposent d'une faible autonomie et de ressources humaines limitées.

Fin juin 2015, le gouvernement a lancé la 'Smart Cities Mission (SCM)', avec un montant de 6 Mds EUR initialement réservé sur cinq ans. Ce programme est construit selon une approche territorialisée : chaque ville candidate doit présenter une initiative concernant l'ensemble de la ville, ainsi qu'un ou plusieurs projets localisés. Cent villes indiennes ont été sélectionnées entre janvier 2016 et juin 2018. Plus des deux tiers des projets se trouvent dans des villes de petite taille (moins d'un million d'habitants) qui rencontrent des difficultés de mise en œuvre liées au manque d'expérience et de compétences de l'administration locale. A fin avril 2023, 7 742 projets d'une valeur de 20 Mds EUR ont été approuvés dans le cadre de la mission et environ 5 700 projets (72 %) d'une valeur de 12 Mds EUR ont été achevés. Seule la moitié des villes sont en mesure d'achever leurs projets d'ici fin juin 2023. Le gouvernement a donc annoncé en mai 2023 une nouvelle prolongation de la mission d'une année supplémentaire à juin 2024. L'AFD appuie la mission Smart City depuis 2018 via le projet dédié CITIIS bénéficiant aujourd'hui à 12 villes (cf infra).

D'autres programmes de développement urbain sont conduits simultanément. En juin 2015, le programme 'AMRUT' (*Atal Mission for Rejuvenation and Urban Transformation*), doté de 6,6 Mds EUR sur 5 ans, a également été lancé. Il est destiné à améliorer les infrastructures de base (eau, déchets, transport, espaces verts) dans 500 villes de plus de 100 000 habitants, 60% de la population urbaine indienne. L'objectif était d'équiper 13,9 millions de ménages de robinets d'eau et 14,5 millions de raccordements aux réseaux d'égouts. À la fin du programme en mars 2021 (prolongé d'un an en raison de la pandémie), 11 millions de raccordements à l'eau et 8,5 millions de raccordements aux égouts avaient été réalisés. Le gouvernement a lancé un deuxième programme AMRUT 2.0 le 1er octobre 2021 afin de fournir 100 % de raccordements à l'assainissement aux 500 villes du programme précédent et de fournir 26,8

¹ Rapport de l'ONU 2018 : World Urbanization Prospects

millions de raccordements supplémentaires à l'eau et 26,4 millions de raccordements à l'égout dans 4 378 villes d'ici mars 2026. Le budget total est de 9,2 Mds EUR.

Le gouvernement a également lancé un programme national centré sur le logement, intitulé 'Housing for All'. Celui-ci a pour but de fournir des logements sociaux aux populations urbaines les plus pauvres, avec un objectif de construction de 20 millions de logements sociaux dans les zones urbaines d'ici 2022. Après cinq ans de mise en œuvre du programme, 16,3 millions de logements ont été réalisés pour un budget total de 17,6 Mds EUR.

Sur le thème des déchets, le gouvernement a lancé en 2014, la campagne Swachh Bharat Mission (SBM) ou Clean India Mission dotée d'un budget de 1,6 Md EUR et visant à sensibiliser l'ensemble des acteurs et des habitants à la question sanitaire tout en équipant le pays en infrastructures de base. Le programme se tournera dans sa nouvelle version vers la mise en place d'un système de gestion des déchets dans chaque village. Dans sa nouvelle incarnation « SBM Urban 2.0 » lancé en 2019, le programme vise à faire en sorte que toutes les villes soient exemptes d'ordures et de déchets à ciel ouvert et dispose d'un budget total de 16,8 Mds EUR. Le Premier ministre Modi a lancé un appel en octobre 2021 pour des villes propres (*garbage-free cities*) mettant l'accent sur le traitement de 100% des ordures, l'économie circulaire, la valorisation des déchets et l'interdiction progressive des plastiques à usage unique.

Concernant la mobilité urbaine, en raison d'une offre limitée, **les transports publics ne représentent actuellement que 22% des déplacements urbains.** Seules 20 des 85 villes de plus de 500 000 habitants disposent d'un service public de bus. Un important effort d'investissement a permis de construire plus de 800 km de lignes de métro depuis 2002 en exploitation dans 20 villes indiennes (dont Calcutta, Delhi, Gurgaon, Noida, Bangalore, Mumbai, Chennai, Jaipur, Kochi, Lucknow, Hyderabad, Nagpur, Ahmedabad, Pune, etc.). Les projets de métro se multiplient à un rythme très soutenu : 980 km sont en construction dans 27 villes. Le réseau de métro indien est aujourd'hui le 5^{ème} mondial. La *metro policy* adoptée en 2017 s'applique à tout projet candidat à des financements publics de l'Etat central. Elle oblige les municipalités à étudier des alternatives au métro et favorise l'intermodalité, en rendant obligatoire la création d'une autorité régulatrice des transports et en incitant au développement des modes doux de transport en cohérence avec la priorité indienne de desserte du dernier kilomètre (*last mile connectivity*). La *metro policy* présente également le PPP comme un modèle à suivre, bien que pour l'instant peu développé en Inde. Enfin, la nouvelle réglementation impose une part assouplie de *Make in India* de 50% sur les projets de métro.

La crise sanitaire de la Covid-19 a également amené le gouvernement indien à promouvoir l'utilisation du vélo. Le défi « Cycle4Change » a été lancé par le Ministère du Logement et des Affaires Urbaines (MoHUA) en juillet 2020, et devrait conduire à la construction d'infrastructures cyclables dans les grandes villes indiennes.

2. Coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain

La coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain s'inscrit dans le cadre d'un Memorandum of Understanding (MoU) signé en octobre 2012 et renouvelé en mars 2018 à l'occasion de la visite présidentielle en Inde. Celui-ci donne lieu à la tenue

d'un groupe de travail annuel, dont la dernière réunion s'est tenue virtuellement le 9 janvier 2023. Dans ce cadre, de nombreuses actions de coopération ont été mises en place dont un séminaire franco-indien sur la ville durable en septembre 2022. Cet événement, qui a rassemblé 150 experts et officiels, a permis d'identifier cinq pistes de coopérations futures : (i) la formation et le renforcement des capacités des autorités locales et régionales, (ii) l'organisation d'un Atelier International de Cergy sur l'eau dans la ville à Hyderabad, (iii) la mobilisation de la coopération décentralisée entre Bordeaux Métropole et le Telangana en matière de mobilité, (iv) la promotion de solutions de mobilité alternatives ou douces et (v) le soutien aux projets de démonstrateurs dans le secteur de l'eau.

Cette dynamique est renforcée par les financements de l'AFD dans le domaine des infrastructures urbaines qui représentent près de 70% du portefeuille de l'Agence en Inde. Les projets soutenus par l'AFD concernent les transports urbains durables (métros de Bangalore, Kochi, Nagpur, Pune, Surat et Ahmedabad, étude sur la mobilité à Chandigarh et dans le Mahārāshtra, assistance technique liée à la mobilité dans le Gujarat dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, contribution à l'initiative *Mobilize your City* à Nagpur, Ahmedabad et Kochi etc.), des projets d'approvisionnement en eau (Jodhpur, Chandigarh, Pondichéry, Himachal-Pradesh) et d'assainissement (dans 7 villes d'Himachal-Pradesh), et des projets en matière d'éclairage urbain et le financement de logements verts.

Spécifiquement dans le cadre de la mission indienne 'Smart Cities', la France s'était engagée en 2016 sur les trois villes de Chandigarh, Nagpur et Pondichéry. Une assistance technique (FEXTE) a permis de mettre à disposition des villes un *pool* commun d'experts publics pour les appuyer dans l'élaboration de leur programme 'Smart Cities'. Cet accompagnement a notamment contribué à bâtir le programme d'approvisionnement continu en eau potable de la ville de Chandigarh, en cours de déploiement.

Afin d'approfondir et d'élargir son appui à d'autres villes, **l'AFD a lancé un large programme de soutien au programme Smart Cities**, appelé **City Investments To Innovate Integrate and Sustain (CITIIS)**. L'AFD est devenue, à travers ce projet piloté par le *National Institute for Urban Affairs*, un partenaire essentiel du ministère du logement et des affaires Urbaines (MoHUA). Les douze projets sélectionnés sont dans la phase de mise en œuvre et devraient s'achever d'ici juin 2024. Pour poursuivre son action, **l'AFD a approuvé une phase 2 Citiis 2.0** et le lancement est prévu à l'automne 2023.

Le succès de cette forme d'accompagnement a conduit l'AFD, le SER et le MoHUA à **envisager de reproduire le modèle dans le secteur de l'eau urbaine**. La première étape s'est matérialisée par le déploiement d'un FEXTE d'1,5 MEUR pour accompagner le *Central Public Health and Environmental Engineering Organisation (CPHEEO)*, bras armé technique du ministère pour préparer un appel à projets en matière d'accès à l'eau potable en soutien au programme AMRUT 2.0.

3. Coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain

Les entreprises françaises ont accru leur présence dans le secteur du développement urbain ces dernières années. Le secteur le plus actif est celui des transports urbains, où plus de 25 entreprises françaises participent notamment aux projets de métro. Les groupes Véolia

et Suez ont également remporté de nombreux appels d'offres dans le secteur de la distribution d'eau en continu et le traitement des eaux usées qui sont des secteurs très dynamiques et prometteurs pour les entreprises françaises.

Dans le cadre de la mission *Smart Cities* spécifiquement, les entreprises françaises se sont également positionnées. Elles sont intervenues tout d'abord au stade de la définition du projet et de la préparation du dossier de candidature au challenge Smart Cities. Plusieurs entreprises d'ingénierie ont ensuite participé à la phase d'élaboration et participent à la mise en œuvre des projets en tant que consultants en définition et gestion de projet (*Project Management Consultant*, PMC).

Le déploiement des projets Smart Cities se traduit par **une augmentation des contrats dans toutes les thématiques couvertes par les projets** : eau, déchet, transport, infrastructures, espaces publics, composants TIC etc. Les entreprises françaises bénéficient aujourd'hui d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines, elles sont bien positionnées pour répondre aux appels d'offres et ont d'ores et déjà remporté plusieurs contrats.

L'offre française répond également à des préoccupations fortes des citoyens, à savoir la mise en œuvre de solutions intelligentes et la mise en place de solutions relatives à la surveillance et la sécurité. Des centres de contrôle et de commande (CCC) intégrés ont ainsi été mis en place. Au-delà des aspects sécuritaires, ces centres ont notamment pour objectif d'aider à la conception et à la planification, d'améliorer la performance des systèmes de transport ou des bâtiments, d'accompagner vers une meilleure gestion des réseaux (automatisation centralisée du système électrique ou de l'éclairage urbain, approvisionnement en eau 24h/24 et 7j/7 et comptage des raccordements et détection des fuites pour atteindre des objectifs ambitieux (ex : *Non Revenue Water* sous 5%, génération automatique des factures...) et de développer des applications pour les citoyens. Leur utilisation pour la gestion de l'épidémie de Covid-19 a été largement relayée dans la presse indienne.



Figure 1 - smart cities dans lesquelles une entreprise française au moins est directement impliquée

Enfin, sur le plan des marchés directement liés à la mission Smart Cities, on pourra retenir que l'entreprise française AETS a remporté un contrat de mise en œuvre du partenariat dans le domaine entre l'Inde et Union Européenne (UE).

L'intervention des entreprises françaises sur ce programme est déployée dans une géographie variée, composée de **18 Etats ou Territoires de l'Union et 24 villes**. Les montants des contrats remportés directement dans ce cadre sont encore relativement « modestes » puisqu'il s'agit principalement de contrats de consultance et de préparation à la mise en œuvre effective des projets. **Cette priorité française a conduit à la création, en juillet 2016, du Club français ville durable (« French Smart Cities Club »)**, qui réunit aujourd'hui 100 entreprises françaises du secteur, implantées en Inde (planification et consultance, transports urbains, eau et déchets, énergie, éclairage public, aménagement urbain, TIC). Il regroupe également l'équipe France sur place (Ambassade, Service économique régional, Agence française de développement, Business France, Chambre de Commerce et d'Industrie franco-indienne), ainsi que deux collectivités locales, Bordeaux Métropole et Centre Val de Loire.